

Procès-Verbal
du Comité Social d'Etablissement
Séance du 21 décembre 2023

Séance du Jeudi 21 décembre 2023 à 9h00

Etaient présents :

Président :

M. Rodolphe BOURRET

Directeur Général du CHU de Nice

Secrétaire de séance :

Mme Marina GARCIA

CGT

Représentants du Personnel Titulaires :

M. Nicolas DECONINCK	CGT
Mme Claudia INTAGLIATA-LEA	CGT
Mme Ariel BARATELLA	CGT
Mme Bénédicte DESJARDINS	CGT
M. Albert MENDES	CGT
M. Michel FUENTES	FO
M. Pascal CARBONI	FO
Mme BUHLER-BEYEL Sandrine	FO
Mme Laurence FUENTES	FO
Mme Nadia PARRAVANO	FO
Mme Nadine GRAND	FO

Membres participants à titre consultatif :

Mme Pauline ROBINEAU	Directrice des Affaires Médicales
M. Yann DELPEUCH	Directeur référent de Pôle
Mme Nathalie LEROUX-MACKLE	Directrice adjointe des Ressources Humaines
Mme Pascale CUBERES	Coordinatrice générale des Soins
M. Philippe KLIMCZAK	Directeur des affaires financières
M. Adrien MIGNONE	Resp. Service juridique, contentieux et assurances

Rédacteur du procès-verbal

Nadège DOUINE

Responsable Ressources Humaines

La séance est ouverte à 9h05 par M. BOURRET qui s'excuse de ne pas avoir pu être présent lors de la précédente séance et remercie M. LAGORCE d'avoir assuré la présidence.

M. FUENTES indique que Mme PARAVANO siègera en qualité de titulaire pour cette séance.

En l'absence de secrétaire et secrétaire adjoint, Mme ROBINEAU s'enquiert des candidatures pour le secrétariat de séance.

Mme GARCIA propose sa candidature.

Mme ROBINEAU propose la candidature de Mme GARCIA au vote de la délégation.

Le comité émet un avis favorable à l'unanimité.

Mme GARCIA est élue secrétaire de la séance du 19 décembre 2023.

1) Modification du règlement intérieur de l'établissement

Mme ROBINEAU introduit le point relatif à la modification du règlement intérieur de l'établissement et rappelle que le comité se réunit pour examiner ce point suite à l'avis défavorable à l'unanimité rendu en séance du 12 décembre 2023. A l'issue, des travaux ont été menés par l'administration afin d'amender la proposition de modification en prenant en compte les échanges et remarques de la délégation.

M. DELPEUCH détaille les modifications apportées sur la base du document transmis aux membres en amont de la séance :

- L'intégralité de l'article 4 a été retiré ;
- Concernant la Commission Système d'Information Hospitalier, il a été précisé qu'il s'agit d'une sous-commission de la CME ;
- La Commission Stratégie et Projets est précisé comme étant consulté avant concertation auprès du directoire ;
- L'article 33 du règlement intérieur précise la position pour chaque pôle de définir son organisation dans une charte de fonctionnement qui doit être conforme à la réglementation et au règlement intérieur.

Mme INTAGLIATA demande des précisions sur la version actuelle qui daterait de 2015. Elle s'étonne qu'y figure encore le comité technique d'établissement et les anciennes modalités de gestion des commissions administratives paritaires.

M. BOURRET explique que le règlement intérieur doit faire l'objet d'une mise à jour globale, notamment au regard des évolutions réglementaires depuis 2015. Il est cependant nécessaire d'intégrer les modifications liées à la délégation polaire.

Sans observations supplémentaires, M. BOURRET propose la modification du règlement intérieur de l'établissement au vote de la délégation.

L'organisation syndicale FO : avis favorable

L'organisation syndicale CGT : avis défavorable

Le comité a réputé avoir émis un avis.

M. FUENTES précise que la délégation FO a émis un avis favorable suite à la prise en compte de l'ensemble des doléances faites par l'organisation syndicale.

2) État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024

M. KLIMCZAK présente l'état prévisionnel des recettes et des dépenses sur la base du document transmis au comité en amont de la séance et annexé au présent procès-verbal. Il est précisé que le PGFP fera l'objet d'une présentation pour avis lors du premier cycle d'instance de 2024.

Dans le cadre de l'élaboration de l'EPRD 2024, plusieurs actions ont été identifiées :

- *Volet financier* : assurer la soutenabilité à échéance de 12 mois, renforcer la lecture médico-économique et analytique de la situation
- *Investissement* : moderniser les modèles et cadencer l'obsolescence, achever les travaux de la phase 2 de Pasteur 2
- *Volet médical* : codifier les actes, optimiser la durée moyenne de séjour et la productivité chirurgicale
- *Volet RH* : allouer les ressources nécessaires et lutter contre l'absentéisme

L'établissement doit, à travers son EPRD 2024, restaurer la trajectoire financière, diminuer les déficits, produire de la richesse pour développer les investissements. Cela se traduit par des mesures de réduction des dépenses et d'augmentation des recettes.

Il explique que la mise en place de la délégation polaire au CHU de Nice a directement impacté le principe de construction budgétaire de l'EPRD, puisque ce sont désormais 198 budgets qui ont été élaborés et colligés pour constituer l'EPRD global de l'établissement.

Il termine la présentation avec un point sur l'investissement qui portera sur la fin des travaux et l'ouverture de la phase 2 de Pasteur 2, l'élaboration du nouveau schéma directeur immobilier et la nécessaire réponse aux besoins courants.

M. FUENTES souhaite remercier les professionnels de l'établissement qui ont largement contribué aux économies réalisées en 2023. Cependant, il s'interroge sur le devenir de l'ensemble des postes indiqués comme vacants et la possibilité de reverser les économies réalisées sur ces postes aux professionnels présents.

Mme GRAND rappelle ne pas avoir toutes les clés nécessaires pour décrypter les données et informations et demande à ce que les prochaines présentations soient plus accessibles. Elle souhaite avoir des informations complémentaires sur les coûts associés aux travaux de l'image de marque ainsi que l'utilisation et la répartition du fond de dotation AVENI. Elle évoque la mise en place d'une prime d'intéressement pour les professionnels méritants en citant l'exemple des professionnels de l'institut médico-légal (IML) dont les comptes sont largement excédentaires.

M. KLIMCZAK donne des informations sur le fond de dotation AVENI et confirme l'utilisation des dons exclusivement pour des projets identifiés. Les praticiens concernés peuvent solliciter le fond AVENI lors de lancement de projet pour l'utilisation des fonds disponibles. Il assure que les comptes sont réglementaires et certifiés par le commissaire au compte.

Mme LEROUX-MACKLE précise que la situation de l'IML est suivie en lien étroit avec la DRH. Le service connaît actuellement des difficultés de recrutement liées à sa faible attractivité. Des réflexions sont en cours avec le chef de service et le chef de Pôle pour améliorer la situation.

Concernant la prime d'intéressement, elle indique que cela n'existe pas dans la fonction publique hospitalière. La prime d'engagement collectif, qui pourrait s'y apparenter, a fait l'objet d'un engagement de mise en œuvre par le CHU dans le cadre de la négociation collective sur la fidélisation et attractivité. Des temps d'échange seront menés prochainement avec les organisations syndicales pour une présentation au CSE des modalités de mise en œuvre en 2024.

Mme BUHLER BEYEL revient sur les 198 budgets constitués pour l'EPRD 2024 et s'interroge sur le niveau d'étude de l'équilibre budgétaire : polaire ou au niveau de l'établissement.

M. KLIMZAK explique que, dans le cadre de la délégation polaire, les budgets seront étudiés au niveau polaire afin de responsabiliser et d'optimiser les équilibres financiers au plus près du terrain.

M. CARBONI craint le risque de disparité entre les pôles qui ont des rendements et des interressement différents en fonction de chaque activité.

M. KLIMCZAK répond que les indicateurs étudiés seront différents pour certains pôles. Il prend l'exemple du pôle administration qui, par nature, n'a pas d'activité et donc de budget excédentaire. Les axes d'amélioration porteront alors sur l'optimisation des ressources et des organisations.

M. BOURRET souhaite revenir sur le fond de dotation AVENI. Un conseil d'administration a eu lieu la semaine dernière où il a arrêté les comptes 2023 et demandé un travail sur une plus grande lisibilité de l'utilisation des dons et un partage d'information avec la communauté hospitalière.

Concernant les recrutements, il indique qu'aucun poste soignant n'a été « gelé ». Une dynamique d'ouverture de poste et de recrutement a été initiée en 2023 dans le cadre de projets portés par les pôles et présentés en instances tout au long de l'année. Il n'y a jamais eu autant de recrutements en 2023 au CHU de Nice. Il confirme son souhait de poursuivre cette dynamique en 2024. En parallèle, des travaux ont également lancé sur l'accompagnement des professionnels avec notamment les thématiques du logement, des crèches et le retour à l'emploi après congés pour raison de santé.

Mme BUHLER BEYEL remercie M. BOURRET d'avoir retenu la proposition de FO sur la garde d'enfant.

Sans intervention supplémentaire, l'ordre du jour de la séance est épuisé. M. BOURRET met fin à la séance à 10h06.

Le Secrétaire de séance
du Comité Social d'Établissement

Marina GARCIA



Le Président
du Comité Social d'Établissement

Rodolphe BOURRET



Annexe 1



EPRD/PGFP 2024

(CSE DU 21 DECEMBRE 2023)





Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024

01

La situation

ACTIONS A TRAITER

Volet Financier

- Assurer la soutenabilité à 12 mois
- Rechercher des sources de revenus CT
- Programme d'optimisation des achats
- Renforcer la lecture médico-économique
- Lecture analytique de la situation

Investissements

- Soutenir les projets en ROI positif (passage CSP)
- Cadencer l'obsolescence (bénéfice/risque)
- Moderniser les modèles (I vs E)
- Acheter les travaux P2P2

Volet Médical

- Codage
- Activité vs tarif
- DMS
- Productivité chirurgicale

Volet RH

- La juste allocation des ressources
- Lutter contre l'absentéisme

OBSERVER POUR REAGIR, ANTICIPER ET DECIDER

- Evolution de l'activité médicale
- Situation financière analytique
- Analyse RH (focus ciblés, taux de fuite)
- Activité aux blocs
- Marge opératoire
- Positionnement
- Suivi Achats
- Sources de financement
- Taux d'occupation
- Réduire le nombre de lits fermés
- ...

OBJECTIFS ATTENDUS POUR LE BUDGET 2024

Restaurer la trajectoire financière, diminuer les déficits, produire de la richesse pour développer les investissements

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 / 2022	Variation 2018 / 2022
Valeur ajoutée (K€)	402 640	407 908	440 541	450 724	474 754	+ 5,3% 24 031	+ 17,9% 72 114
Marge brute (K€)	21 181	16 347	23 849	- 2 830	1 269	+ 144,8% 4 099	- 94,0% - 19 913
CAF brute (K€)	9 993	3 575	12 182	- 13 240	- 8 926	+ 32,6% 4 313	- 189,3% - 18 920
Coefficient d'autofinancement courant (en %)	102,5%	103,5%	102,6%	105,8%	105,5%	- 0,3 pt	+ 3,0 pt
FRNG (K€)	53 840	70 911	68 181	71 187	46 168	- 35,2% - 25 019	- 14,3% - 7 672
BFR (K€)	43 736	81 783	64 873	77 877	54 880	- 29,5% - 22 997	+ 25,5% 11 145
Trésorerie (K€)	10 105	- 10 872	3 307	- 6 690	- 8 712	- 30,2% - 2 022	- 186,2% - 18 817
Encours de la dette au 31/12 (K€)	408 285	410 279	424 111	454 540	473 520	+ 4,2% 18 980	+ 16,0% 65 235
Résultat net comptable (K€)	- 3 604	8 151	- 10 360	- 36 908	- 42 553	- 15,3% - 5 645	- 1 080,6% - 38 949

Améliorer la Marge Brute
(Recette – coût de production)



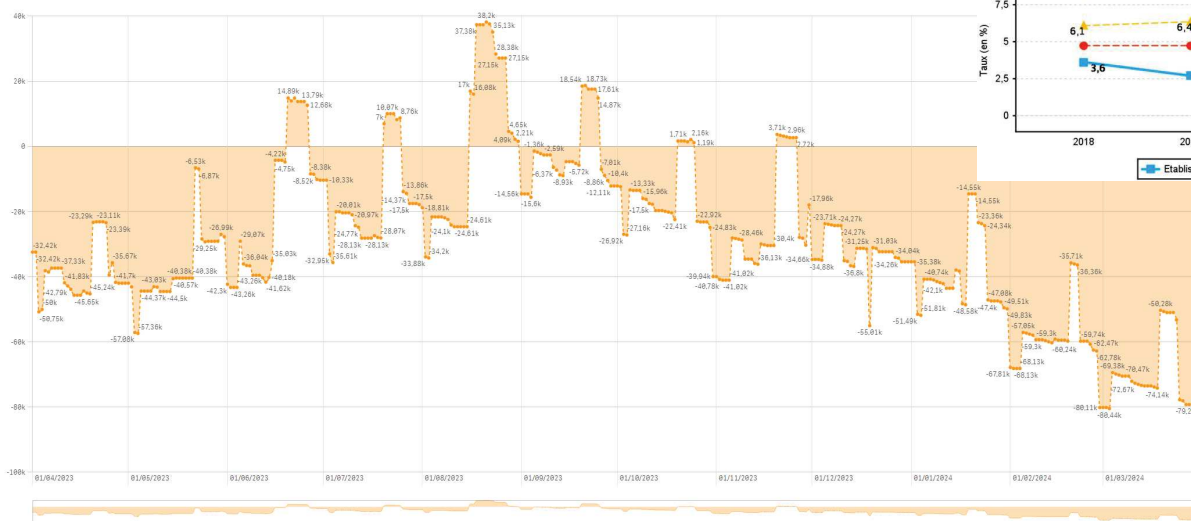
Générer des liquidités



OBJECTIFS ATTENDUS POUR LE BUDGET 2024

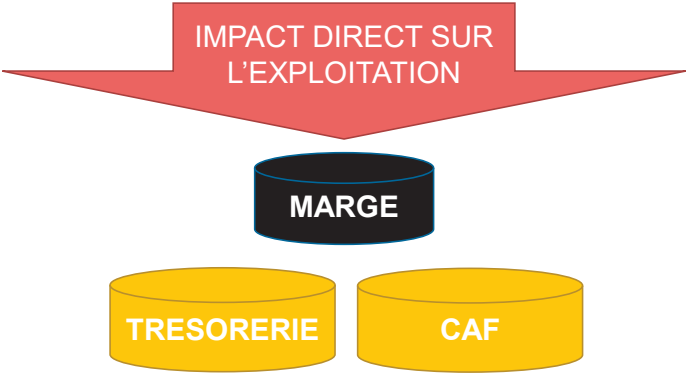
Restaurer la trajectoire financière, diminuer les déficits, produire de la richesse pour développer les investissements

ETAT DE LA TRESORERIE AVANT DROIT DE TIRAGE



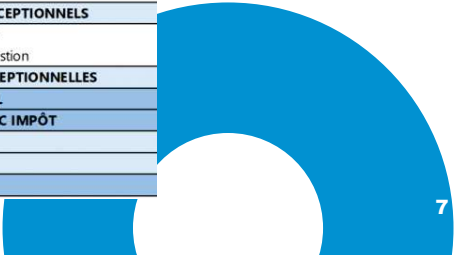


HYPOTHÈSES INSTITUTIONNELLES SUR LE BUDGET



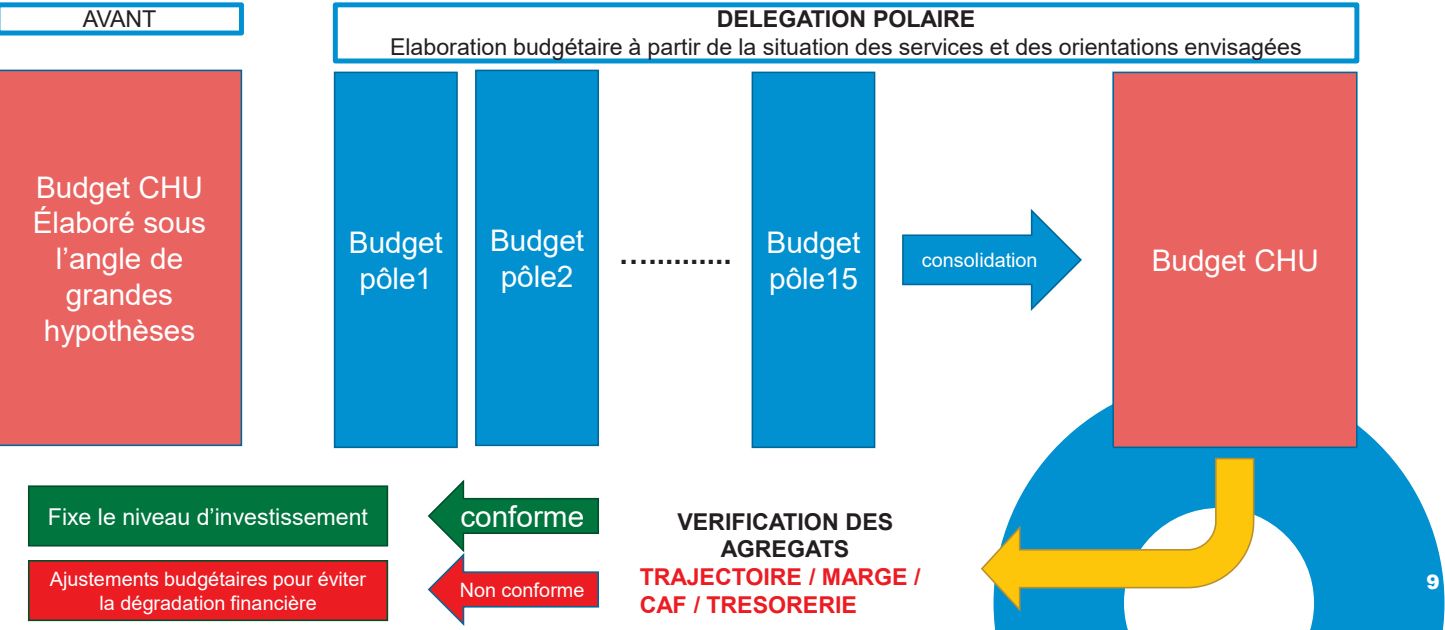
Produits d'exploitation
Production vendue
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION
Charges d'exploitation
Achats de mat. 1ères et autres appro.
Autres achats et charges externes
Impôts, taxes et vers. Assimilés
Autres charges
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION
RESULTAT D'EXPLOITATION
Produits financiers
Autres intérêts et produits assimilés
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS
Charges financières
Intérêts et charges assimilées
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES
RESULTAT FINANCIER
RESULTAT COURANT
Produits exceptionnels
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS
Charges exceptionnelles
Sur opérations de gestion
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES
RESULTAT EXCEPTIONNEL
RESULTAT COURANT AVEC IMPÔT
TOTAL DES PRODUITS
TOTAL DES CHARGES
BENEFICE OU PERTE

Objectif
CAF
+ 30 M€



02 **EPRD 2024**

EVOLUTION DU PRINCIPE DE CONSTRUCTION BUDGETAIRE



MODALITES DE CONSTRUCTION

- **Un impact RH encore significatif**
- **Une hausse de prix modérée sur de nombreuses filières d'approvisionnement**
- **Le financement de l'activité sera similaire à l'année 2023**
- **Un besoin de financement important à court terme et moyen terme**
- **Mise en place de la délégation polaire**
 - Lettre de cadrage CHU (croissance, réduction des coûts, performance organisationnelle, investissements)
 - Lettre de cadrage ARS (SMA, tarif, dotation, subventions, effectifs, PPI)
 - Passage de 1 à 198 budgets
- **=> GENERATION D'UNE VERSION SOCLE**

LES DÉPENSES

Dépenses de T1 : impact des évolutions communiqué par les directions supports DRH / DAM.

Dépenses T2 et T3 : chiffres communiqués par les pôles gestionnaires.

Dépenses T4 : chiffres estimés par la DAF au regard des investissements et des taux d'intérêts

		CF2022		CFA2023		EPRD2024	
TITRE 1	Charges de personnel	471 493 774	59%	491 570 324	58%	506 882 645	62%
TITRE 2	Charges à caractère médical	169 653 064	21%	187 777 705	22%	174 934 842	21%
TITRE 3	Charges à caractère hôtelier et général	77 656 403	10%	98 063 933	12%	84 087 842	10%
TITRE 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	77 536 321	10%	71 579 859	8%	57 426 650	7%
	TOTAL	796 339 561		848 991 820		823 331 920	

LES RECETTES ENVISAGÉES

T1 – Atteinte du 100 % SMA, augmentation tarifaire à 0,7%

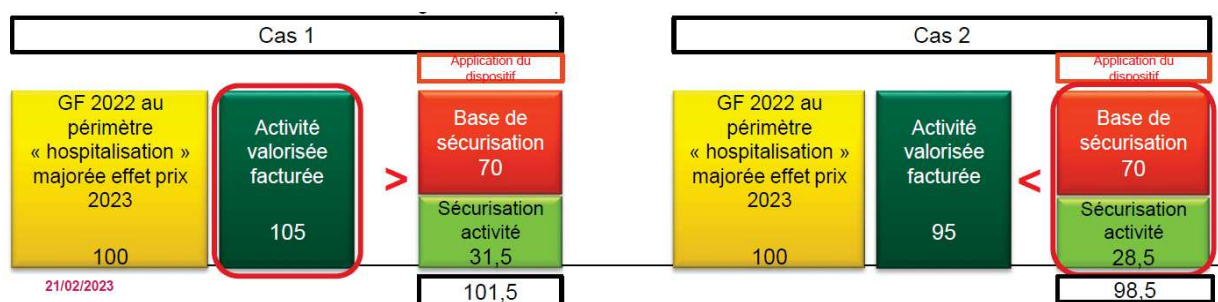
T1 – MIG, AC, FIR, dotations selon les directives ARS

T2 : Evolution selon la projection des données pour le CFA 2023 au 30/09.

T3 - Comptes 70 et 75 d'activité : chiffres de la DAF tels que donnés pour le CFA 2023 au 30/09.

T3 - Autres recettes : projection des gestionnaires.

LES RECETTES ENVISAGÉES



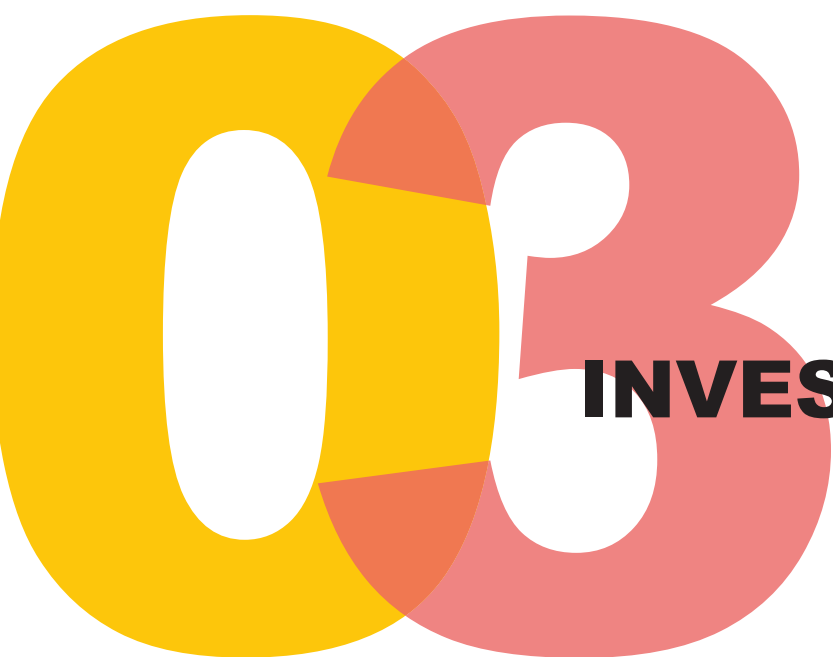
		CF2022		CFA2023		EPRD2024	
TITRE 1	Produits versés par l'assurance maladie	553 225 797	73%	595 814 295	75%	598 368 609	75%
TITRE 2	Autres produits de l'activité hospitalière	64 053 334	8%	61 869 584	8%	66 687 110	8%
TITRE 3	Autres produits	136 656 251	18%	132 697 240	17%	127 639 932	16%
	TOTAL	753 935 381		790 381 119		792 694 950	

RESULTATS (EN K€)

	CF2021	CF2022	CFA2023	EPRD 2024
RECETTES	728 717	753 935	790 381	792 695
DEPENSES	765 012	796 339	848 991	823 332
MARGE BRUTE	-3 831	622	-21 180	12 718
TAUX DE MARGE	-0,57%	0,09%	-2,90%	1,69%
RESULTAT EXPLOITATION	-28 261	-33 689	-44 896	-15 229
RESULTATS	-36 296	-42 404	-58 610	-30 636
CAF BRUTE	-12 923	-9 628	-36 160	-15 971

Progression tarifaire : 0,7%

Baisse de 2,9 % des dépenses par rapport au CFA 2023
 Croissance de 1 % des recettes par rapport au CFA 2023



INVESTISSEMENTS



LES HYPOTHÈSES

- 1. Finir Pasteur 2
- 2. Dans l'attente du nouveau SDI
- 3. Répondre aux besoins courants

	2024
01 Opérations courantes	6M€
Opérations Majeures	61,5M€
Pasteur 2 ph2	54M€
Total Général	67,5M€

Informatique	majeur	courant
	4,7M€	2,7M€ (avec subvention 1,1M€)

BIOMED	Renouvellement 2024	Impact CD06 2023 CALMETTE
	4,3M€	3,6M€

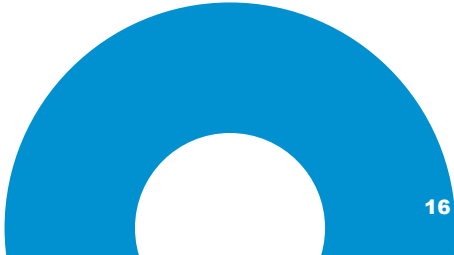


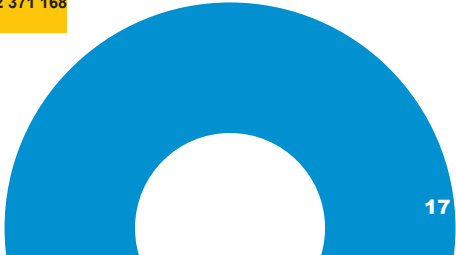


TABLEAU DE FINANCEMENT

	2024
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	-14 276 876
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	36 648 044
Titre 2 - Immobilisations	95 784 851
Titre 3 - Autres emplois	
TOTAL DES EMPLOIS	118 156 020
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	
Titre 1 - Emprunts	81 185 707
Titre 2 - Dotations et subventions (dont Contribution GHT)	2 029 144
Titre 3 - Autres ressources	12 570 000
Dont Art. 50 annuité	12 570 000
TOTAL DES RESSOURCES	95 784 851
APPORT OU (PRELEVEMENT SUR LE) FONDS DE ROULEMENT	-22 371 168

Des investissements pour 95,7M€ (avec anticipation des besoins à l'ouverture de P2P2)

Emprunts à lever
81,1M€
Niveau jamais atteint



04

BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES : SYNTHESE

	PREVISIONS 2024		
	CHARGES	PRODUITS	
Charges courantes d'exploitation	26 087 372,49	25 921 540,25	Produits courants d'exploitation
Charges financières	4 255,00	0,00	Produits financiers
Charges exceptionnelles, hors valeur comptable des éléments d'actifs cédés			Produits exceptionnels, hors produits des cessions d'éléments d'actifs et hors quote-part des subventions virées au compte de résultat, et transferts de charges
	28 863,50	869 137,16	
Capacité d'autofinancement prévisionnelle	670 186,42		Insuffisance d'autofinancement prévisionnelle
valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 095 907,00	859 142,73	Quote-part des subventions virée au résultat
		0,00	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
TOTAL DES CHARGES	28 216 397,99	27 649 820,14	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	0,00	-566 577,85	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	28 216 397,99	28 216 397,99	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		566 577,85	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 095 907,00	859 142,73	Quote-part des subventions virée au résultat
		0,00	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	2 095 907,00	1 425 720,58	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	670 186,42		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

USLD RESULTAT : -413K€
MAISON DE RETRAITE RESULTAT : -175K€
DNA RESULTAT : 22K€

